

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE  
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Il est rappelé que les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 195 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :  
L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

FOURGONNETTE

ACADIANE

(AY série CD)

PREPARATION  
DES  
VEHICULES NEUFS

## TRAVAUX A EXECUTER

## I - CONTROLES SOUS CAPOT

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau du liquide de freins (LHM),
- le niveau du lave-glace,
- le niveau de l'électrolyte et le serrage des cosses de la batterie,
- le réglage du crochet de sécurité du capot-moteur,
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la présence de la roue de secours,
- la présence de l'outillage (cric et manivelle).

## II - CONTROLES DE L'EXTERIEUR

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques.

Vérifier le fonctionnement :

- des feux arrière,
- des feux de position et de l'éclairage de plaque,
- des feux de croisement,
- des feux de route,
- des stops,
- du signal de détresse.

## III - CONTROLES DANS LE VEHICULE - ( Protéger les sièges par des housses )

S'assurer que les clés proposées correspondent aux différentes serrures du véhicule.

Vérifier le fonctionnement :

- de l'antivol (trois fonctions),
- des ceintures de sécurité,
- du frein de secours (verrouillage),
- des glissières de siège,
- des lève-glaces.

a) Mettre le contact :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'allumer.

b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'éteindre.

c) Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction (répétiteur optique et sonore),
- de l'avertisseur sonore,
- de la commande d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord,
- de l'éclairage intérieur (interrupteurs de plafonnier),
- du voyant du niveau de liquide de freins,
- du voyant des feux de détresse.

d) Arrêter le moteur.

## IV - MISE A HAUTEUR DU VEHICULE

Se conformer à la gamme ci-jointe

*Si toutefois un doute subsistait quant au bon réglage des hauteurs, se référer à la gamme A. 436-0 du MAN 008541 en prenant pour valeur :*

Hauteur avant : 212 ± 5 mm

Hauteur arrière : 317 ± 5 mm

## V - ESSAI SUR ROUTE

Vérifier le fonctionnement :

- du compteur de vitesse, du totalisateur,
- de la jauge de carburant, de l'indicateur de charge.
- des commandes de chauffage et de répartition d'air chaud.

Au retour d'essai, contrôler :

- le dessous du véhicule sur élévateur,
- le niveau d'huile de boîte de vitesses.

## VI - PREPARATION

- Lavage du véhicule.
- Pose des plaques minéralogiques.

## VII - LIVRAISON

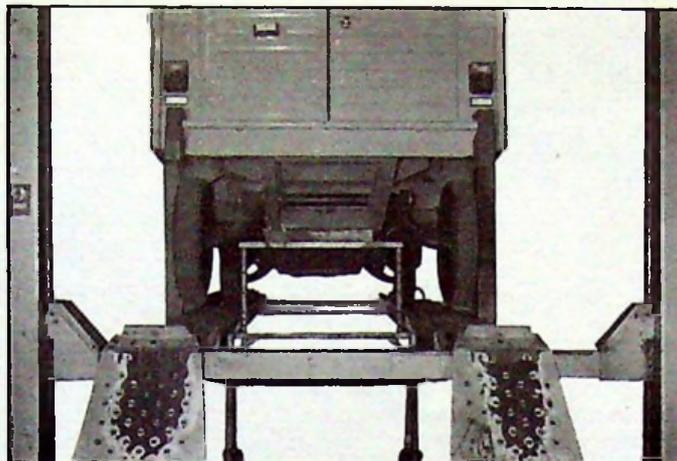
- Dépoussiérage du véhicule
- Présentation au client :
  - Faire constater le niveau d'huile moteur, de liquide de freins et de lave-glace.
  - Faire constater la présence de la roue de secours, de l'outillage, de l'écran de calandre et, le cas échéant, des options.
  - Attirer l'attention sur le réglage des phares.
  - Remettre et expliquer le Guide d'entretien, la notice d'emploi et la brochure réseau.
  - Mise en main du véhicule.

**MISE A HAUTEUR DU VEHICULE**  
(Préparation véhicule neuf)

*Complément à Note Technique*  
n° 78-195 A du 7 Février 1978

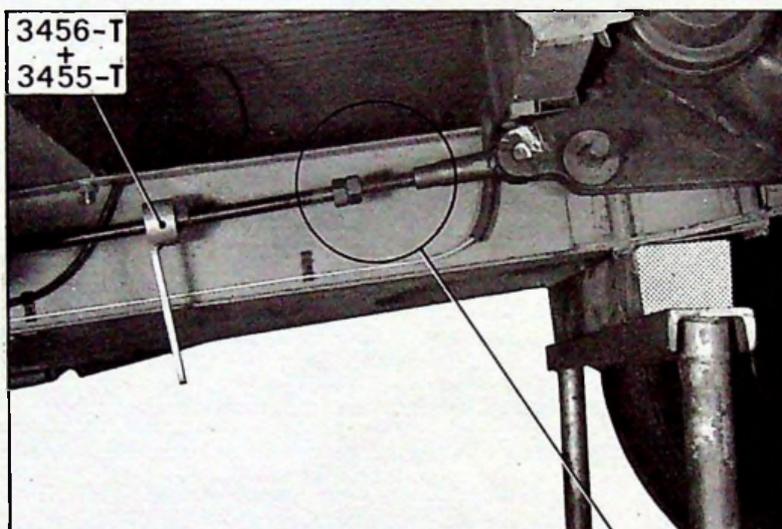
1. Placer le véhicule sur un pont élévateur.
2. Monter le pont élévateur, caler l'arrière du véhicule puis descendre le pont élévateur de façon à rendre le véhicule roues arrière pendantes.

78-59

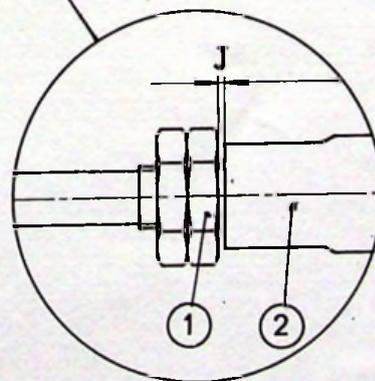


3. Opération sur les tirants de suspension.

78-58



Visser les tirants **ARRIERE DROIT ET GAUCHE** en utilisant les outils MR. 3456-T et 3455-T jusqu'à ce que l'écrou (1) soit au contact de la chape (2), puis desserrer de 1/6 de tour\*.



4. Replacer le véhicule sur ses roues.  
Dans ces conditions, les hauteurs AV et AR du véhicule sont correctes.

\* Cette dernière opération a pour but d'éviter le contact entre l'écrou et la chape, tout en laissant un jeu «J» inférieur à 1 mm.